



Rennes : Charte 1930

COMITE 2010/2011

Président :
Bertrand Baranovsky
Président élu :
François Guillé
Vice-président :
Jean-Baptiste Ronsin
Secrétaire :
Thierry Chatalain
Trésorier :
Daniel Souffleux
Past-présidente :
Rosine d'Aboville
Chef du protocole :
Pierre Cornillet
Conseiller :
Patrick Boquet

COMMISSIONS 2010-11

Effectif :
Philippe Legrand
Fondation :
Claude Desbordes
Administration :
Erwan Bergot
Relations publiques :
Audrey Ballu-Gougeon
Action :
Jean Claude Ballard

SIEGE

156, rue d'Antrain
Hôtel restaurant
Lecoq Gadby
35700 Rennes
02 99 38 05 55

REUNION

lundi 1^{er} et 3^{ème}
apéritif à 19H15
2^{ème} et 5^{ème}
dîner mixte à 19H30
4^{ème} déjeuner à 12H15

CLUBS CONTACT

Exeter (Royaume Uni)
<http://www.rotary-ribo.org/clubs/homepage.asp?ClubID=1031>

Moscou (Russie)
<http://www.rotarymoscow.ru>



Rotary Club de Rennes



Bulletin n° 38 du 9 mai 2011

Bernard Raynal, Contrôleur au Contrôle général des lieux de privation de liberté (CGLPL).



Docteur en droit,
Diplômé de l'IEP de Toulouse,
Diplômé de l'Ecole Nationale de la
Santé Publique,
Directeur d'Hôpital Honoraire,
Directeur du Centre Hospitalier Guil-
laume Reigner 1987-2008,

Membre du Rotary depuis 1984,
Past-Président,
Rédacteur du bulletin pendant 13 ans,
Président Départemental de la Croix
Rouge Française.,

AGENDA

<http://www.rotaryd1650.org/clubs/Rennes/Calendrier.php>

Contrôleur au Contrôle général des lieux de privation de liberté

L'article 1 de la loi du 30 octobre 2007 stipule « Le contrôleur général des lieux de privation de liberté, autorité indépendante, est chargé sans préjudice des prérogatives que la loi attribue aux autorités judiciaires ou juridictionnelles, de contrôler les conditions de prise en charge et de transfèrement des personnes privées de liberté, afin de s'assurer de leurs droits fondamentaux.

Dans la limite de ses attributions, il ne reçoit instruction d'aucune autorité. »

Depuis le 1^{er} septembre 2008, il a été effectué 430 visites, soit environ 150 par an et ce dans toutes les catégories de lieux de privation de liberté. 72 % des visites étaient inopinées.

Le Contrôleur général a reçu 1500 lettres en 2010.

Le 2 mai 2011, le Contrôleur général a remis le rapport annuel 2010 au Président de la République.

Ce rapport, de 400 pages, couvre un certain nombre de chapitres.

Lors de cet exposé il est essentiellement traité de deux points :

I – Ce qu'a dit le contrôle général au gouvernement :

1. Les lieux de privation de liberté réservés aux mineurs

- A Les centres éducatifs fermés
- B. Les établissements pour mineurs

2. Les établissements pénitentiaires de droit commun

A. Les difficultés des établissements pénitentiaires : généralités

- Les locaux
- Les personnes

B; Les difficultés des établissements pénitentiaires : les établissements neufs

3. La garde à vue

- A. Le nombre de gardes à vue ordonnées
- B. Le contrôle de la mise en œuvre des prescriptions de la loi
- C. Les hôtels et commissariats de police
 - La durée de la garde à vue
 - Les droits (avis au parquet, avocat, médecin, avis aux proches, interprétariat, repos)
 - Les conditions matérielles de la garde à vue

D. Les brigades de la gendarmerie nationale

- Généralités
- Problèmes particuliers

E. La rétention douanière

4. Les dépôts et geôles des tribunaux

- La fonction d'hébergement
- Préparer sa défense

5. Les centres et locaux de rétention pour étrangers ; les zones d'attente à la frontière

- A. Les conditions matérielles de la rétention
- B; Le régime de la rétention
- C. Les droits (arrivée, respect de la vie familiale, asile, droit d'être assisté, soins, chambre d'isolement, recours)

6. Les établissements de santé

- A. Le respect des procédures (arrivée, registre de la loi, mesures de contrainte)
- B. Le glissement entre hospitalisation libre et hospitalisation sans consentement (des unités qui se ferment progressivement, des restrictions à la levée de mesures d'hospitalisation d'office)
- C. L'état des lieux
- D. Le caractère réduit de la vie sociale (activités et promenades, liens avec l'extérieur, problème d'effectifs)

II – les suites données aux avis, recommandations et saisines du contrôle général

Des instructions inspirées par les observations du contrôle général

- Des suites données aux avis
- Des suites données aux recommandations
- Des suites données au rapport annuel
- Des suites données aux saisines

Le rapport a traité de deux points de façon très détaillée :

- Secret(s) et confidentialité dans les lieux de privation de liberté
- Maintien des liens familiaux et des personnes privées de liberté

Bernard Raynal

Contrôleur au Contrôle général des lieux de privation de liberté

Contrôleur général des LIEUX de PRIVATION de Liberté

intimité rétention administrative centre éducatif fermé
prison hôpitaux psychiatriques soins d'urgence dignité accès aux soins
garde à vue mutation des lieux d'assignation droits fondamentaux

→ LES MÉTIERS → LE SACHÉ → LES LIENS → LES CONTACTS → LES AIDES

Une autorité indépendante

Une autorité indépendante

Tout à la publication du **rapport**, le **rapporteur** se rapporte à la Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains et dégradants adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 2002, le législateur français a institué, par la loi n°2007-1545 du 23 octobre 2007, un Contrôleur général des lieux de privation de liberté et lui a conféré le statut d'autorité administrative indépendante.

À ce titre, le Contrôleur général accomplit sa mission **en toute indépendance** :

- **Il ne reçoit d'instructions d'aucune autorité.**
- **Il est nommé pour une durée de six ans, sans qu'il puisse être réélué au cours de son mandat, ni renouvelé.**
- **Il ne peut être poursuivi à raison des opinions qu'il émet ou des actes qu'il accomplit dans l'exercice de ses fonctions.**
- **Il ne peut exercer d'autres activités professionnelles ou de mandats électifs.**

En outre, ses contrôleurs qui assistent le Contrôleur général sont placés sous sa seule autorité. Ils sont tenus au secret professionnel et soustraits à tout devoir d'information.



Cliquer ▲



Visite de
Edgard Cyr Tougouma,
secrétaire du
RC Libreville D9150



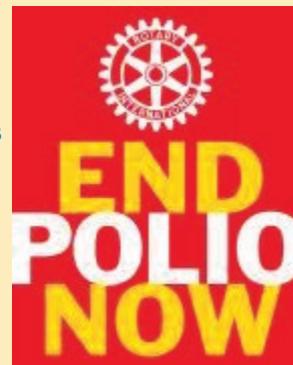
Mai, mois polioplus

Rallye découverte dans la ville de Rennes, organisé par Jean-Baptiste RONSIN au profit de Polio+.



Ce rallye, sous le signe de l'amitié et de la générosité, représente un type d'action rotarienne propice à faire mieux connaissance et donc tout à fait indiqué pour tous les membres et plus particulièrement pour les nouveaux membres.

Tous nos remerciements pour l'organisation de cette journée vont à Jean-Baptiste Ronsin et à son équipe : Jean Claude Ballard, Michel Besnehard, Bernard Boquet, Jean-Pierre Boucher, Alphonse Eon, Annick Guillé, Loeiz Laurent, Philippe Legrand et Christian Vicquelin



Un grand merci également à Maryvonne et Roland Desjardins pour leur accueil et à toutes les personnes qui ont apporté un petit quelque chose pour le déjeuner.

Merci également à M. le Maire de Rennes, Daniel Delaveau et à la Ville de Rennes qui nous ont prêté le matériel nécessaire à la mise en place de cette journée.

Nous constatons ainsi que cette année encore, dans la continuité du travail commencé par la past présidente Rosine d'Aboville, le Rotary Club de Rennes s'inscrit de plus en plus dans un partenariat avec la Ville: réception à la Mairie pour les 80 ans du club, réception à la Maison Internationale de Rennes de la délégation du club contact d'Exeter.

Avec 43 participants et le soutien financier de 12 membres du club qui n'ont pu assister à cette journée, nous avons pu recueillir lors de ce rallye 690 euros qui viendront s'ajouter aux bénéfices de la soirée du 5 juillet dernier au Musée Jacques Cartier de Saint-Malo, à la vente des «petits cœurs » et aux bénéfices de l'assemblée de district du 18 juin prochain. Cette somme viendra contribuer aux 2000 dollars que chaque club se doit de réunir annuellement pour aider à l'éradication de la poliomyélite.



Bertrand Baranovsky



Mai, mois polioplus

Rallye découverte dans la ville de Rennes, organisé par Jean-Baptiste RONSIN au profit de Polio+.

Le club cherche à récolter des fonds pour l'opération PolioPlus

Il sera demandé 20 euros par adulte pour la journée et 10 par enfant de moins de 15 ans



RALLYE-DECOUVERTE-RENNES

Dimanche 8 mai 2011

P À partir de 12 heures
pour pique-niquer

À la Boussardière en Montgermont

CLUB ROTARY DE RENNES

Président: Bertrand Baranovsky



LE RALLYE-DECOUVERTE-RENNES

Cela consiste à trouver des lieux très particuliers dans la ville de Rennes se rapportant à l'histoire de la ville et de la province ayant eu lieu ici, ou se rapportant à l'art ou à la culture en général et d'en rapporter la photo.

Le principe du jeu est emprunté à la course-orientation : le lieu à atteindre est défini par un azimut et une distance. De plus une énigme simple caractérise ce point dont sont données les coordonnées à la fois UTM, Lambert II et chasse.

À partir de ce point trouvé et photographié on peut rejoindre le suivant. Si on est perdu on peut téléphoner au PC de Rallye qui réorientera l'équipe avec une pénalité en espèce.

Quels matériels sont indispensables ?

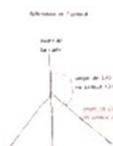
- une carte au 1/25000 dite TOP 25 de l'IGN
- ou un plan quadrillé de la ville délivré gratuitement par l'office du tourisme
- une boussole ou un rapporteur
- un double décimètre, un crayon et une gomme
- un appareil photo numérique (APN)
- un téléphone portable
- une voiture avec un équipier
- de la bonne humeur de l'astuce et du bon sens

Conseils pratiques

Le parcours sera tiré au sort avant le départ.

Qu'est ce qu'un azimut ?

C'est la demi-droite formée par l'angle en degrés constitué par le méridien ou nord de la carte au point initial



La distance donnée en kilomètres devra être reportée sur la carte ou plan en tenant compte de l'échelle utilisée. Une solution simple consiste à utiliser l'échelle indiquée sur le plan ou la carte et à la porter sur le bord d'une feuille de papier et à la faire coïncider avec l'azimut.

On peut aussi utiliser le calcul simple suivant :

Pour la carte au 1/25000 : mettre la distance en cm puis

La diviser par 25000. Cela donne une longueur en centimètres

Pour le plan de Rennes, l'échelle est de 1/7200 faire ainsi : distance en km x 72 et : 10.

Exemple :

2.830 km donne $2.830 \times 72 = 203.76 : 10 = 20.37$ cm

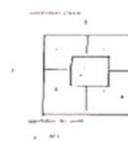
Il suffit de reporter 20.4 sur la carte.

Orientation de la carte :

Pour porter l'azimut sur la carte, il ne faut pas oublier de l'orienter

Coordonnée chasse pour le plan de Rennes

Cela permet assez simplement de trouver une zone à partir de l'identification d'un carré chiffre (abscisse) puis lettre (ordonnée) et de se situer dans ce carré partagé en 5 parties numérotées de 1 à 5 à partir du coin haut et gauche :



Enfin il reste les diverses coordonnées UTM, Lambert II

PRESENTS:

Soizick et Jean Claude BALLARD	Suzanne et Alphonse EON	Dominique et Philippe LEGRAND
Danièle et Jean Marie BALLEVRE	Martine et Léon FAURE	Marguerite et Pierre LEGUY
Bertrand BARANOVSKY	Liliane et Pierre GESVRET	Maryse et Dominique LEOBET
Joëlle et Michel BESNEHARD	Sylvie et Yves GOUERY	Bernard MEUNIER
Bernard BOQUET	Annick et François GUILLE	Pierre MONNIER
Jacques BOURGOIS	Lionel GUILLOURY	Danièle et Bernard RAYNAL
Dominique et Thierry CHATALAIN	Nicole et Loeiz LAURENT	Marinette et Jean Baptiste RONSIN
Rosine d'ABOVILLE	Jacqueline et Bernard LEBRETON	Daniel SOUFFLEUX
Blandine et Eric DELPERIER	Marina et Jean Yves LECERF	René TARDIVEL
Jacques DELPERIER	Michel LE DIRAC'H	Annayck et Daniel TUNIER
Raymonde et Pierre DUCHESNE	Janine et Eugène LE GAL	Jean Claude XAMBO

INVITES:

Nicole CURTES, présidente IW	clin
Elisabeth et Patrick MAILLARD, président Rennes Brocéliande	Hervé IW et Marie LE BIHAN
Elisabeth et Rémy AUTET, Rennes Duguesclin	Claude et Robert PLANTARD, Rennes Nord
Kitou BOQUET, IW	Marc TOFFOLO, Rennes Bocéliande
Liliane PDG IW et Jacques KERISIT, Rennes Dugues-	Edgard Cyr TOUGOUMA, RC Libreville

EXCUSES:

Audrey BALLU GOUGEON	Nicolas CHATEL	Christian HUDIN
Serge BARDON	Annie CORMIER	Bernard LAUNOIS
Erwan BERGOT	Pierre CORNILLET	René LOGEAIS
Patrick BOQUET	Guy DEFAYSSE	Robert NOVELLO
Jean Pierre BOUCHER	Philippe DENIS	Jean PROST
Stéphane BOURDONNEC	Claude DESBORDES	Michel SEITE
Jacques BREGEON	Roland DESJARDINS	Alain SOLLET
André CARON	Matthieu DUBOIS	Christian VIQUELIN

ANNONCES:

- ⇒ **14 mai:** réunion commission effectif à Vannes,
- ⇒ **16 mai:** conférence statutaire, Lionel Guilloury,
- ⇒ **23 mai:** Déjeuner statutaire
- ⇒ **30 mai:** Pot du président et dîner conférence du Général Michel Boileau sur le « Nucléaire ».